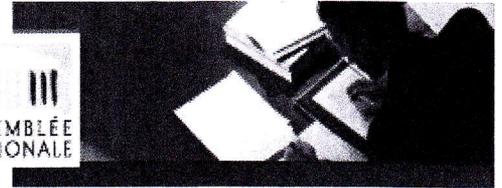




le quota de 52 questions est valable  
jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2018 et sera  
renouvelé à cette date. espace députés  
questions écrites et orales



## Impression de la question 31-00052

Type de questions QE

Ministère interrogé : SPO - Ministère des sports

Question n° 31-00052 : du :date non fixée

M. Gilles Lurton appelle l'attention de Mme la ministre des sports sur la décision du 21 février 2019 du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 de ne pas inclure le karaté dans le programme olympique. Cette décision soulève de nombreuses contestations et elle paraît pour le moins surprenante compte-tenu de la popularité de cette discipline. Quatorzième sport le plus pratiqué en France, il rassemble 250000 licenciés inscrits dans 5000 clubs. Sur le plan international, la France se place de plus en plus régulièrement dans les trois premières nations du karaté mondial. Notre pays a effectivement terminé à la première place du championnat d'Europe 2019 dans les épreuves olympiques. Elle ne compte plus ses champions du monde et représente en conséquence un véritable potentiel de médailles aux jeux de Paris 2024. A titre d'exemple, les jeux de Tokyo en 2020 ont intégré cinq nouveaux sports au programme, tels que le surf, l'escalade, le skateboard, ainsi que le karaté. Dans ces conditions et, en tant que ville organisatrice en 2024, Paris détient à son tour la possibilité de proposer de nouvelles disciplines au Comité International Olympique (CIO). Cette procédure de propositions de nouvelles disciplines doit se faire par l'intermédiaire du comité d'organisation. En ce sens, pour qu'un sport puisse figurer au programme des jeux olympiques, il convient que la fédération internationale organisatrice soit reconnue par le Comité International Olympique. (CIO). Le karaté est le produit d'une riche histoire. Il prône de nombreuses valeurs essentielles dans le domaine du sport, le courage, l'exemplarité, la droiture, l'honneur et il mérite, à mon avis comme, à l'avis de très nombreux pratiquants de cette discipline qui ne comprennent pas aujourd'hui que le karaté puisse ne pas être considéré comme une discipline des jeux de Paris 2024, d'être inclus pleinement comme discipline olympique. Il s'agit d'une plus-value pour notre nation dans cette compétition. Aussi, il lui demande d'intervenir auprès des instances organisatrices des Jeux Olympiques de 2024 afin qu'elles acceptent de reconsidérer l'intégration de la Fédération Française de karaté aux Jeux Olympiques de 2024.

Fermer